



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 2 JUILLET 2020**

Date de la convocation :
26 Juin 2020

Date d'affichage :
26 Juin 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 26
Procuration : 1

A la majorité :
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le deux juillet à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMÉZ, Joël BIGOURD, Alain COURAULT, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOCQ

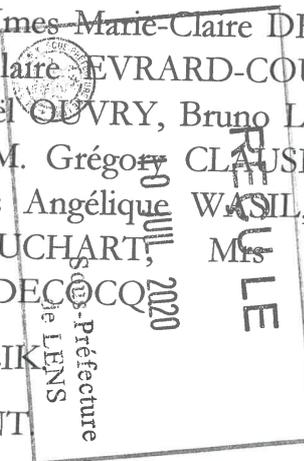
Excusé : M. Bertrand NAGLIK

Absent : M. Serge HERMANT

Excusée ayant donné procuration : Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à M. Romain DRUMÉZ.

Secrétaire : M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet : Délégué Groupement d'Associations d'actions Sociales Artois-Gohelle



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2020

Publiée et Notifiée le
..... 15 JUIL. 2020

Le Maire,
Laurent Poissant



Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger aux assemblées générales du Groupement d'Associations d'Actions Sociales Artois-Gohelle.

L'association a pour objet de contribuer à la création et à la gestion de services à la personne destinés à effectuer une première analyse des besoins et rediriger les demandes vers les bonnes associations relevant du secteur sanitaire, social et médico-social. L'association propose le bouquet de service le plus large du territoire avec une expérience de plus de 50 ans et un personnel diplômé et qualifié.

Le siège se situe au 24 rue Emile Basly à Liévin 62800.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

Madame Anne-Marie Duhamel, en qualité de membre de la commune au Sein du Groupement d'Associations Artois-Gohelle.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire
de Liévin
Laurent Poissant

